



**CONSULTATION SUR L'AVENIR DE L'AGRICULTURE ET DE
L'AGROALIMENTAIRE QUÉBÉCOIS**

**TENUE À LONGUEUIL
LE 19 MARS 2007**

CONJOINTEMENT PAR

LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS (CRÉ) DE LONGUEUIL

ET

**LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT BIOALIMENTAIRE DE
L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL (CDBAL)**

INTRODUCTION

À titre d'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de développement pour le territoire de l'agglomération de Longueuil, la Conférence régionale des élus de Longueuil (CRÉ de Longueuil) est, de par ses mandats, appelée à réaliser différentes consultations en vue de connaître et de faire connaître les opinions qu'ont les citoyennes et citoyens de même que toutes les forces vives de son territoire sur certains sujets qui les concernent.

Le CDBAL, incorporé le 24 août 2006, a pour mission de coordonner la concertation des intervenants du secteur bioalimentaire, de mettre en valeur le territoire agricole et les entreprises implantées dans ce secteur et de faciliter la création et le développement d'entreprises de ce secteur sur le territoire de la CRÉ de Longueuil. Le CDBAL fait partie du réseau provincial des tables de concertation régionale (TACQ).

Le 19 mars 2007, la CRÉ de Longueuil et le CDBAL tenaient à Longueuil une rencontre de consultation basée sur le document « Agriculture et agroalimentaire : choisir l'avenir ». Un total de 22 personnes ont répondu à leur invitation et ont exprimés leurs opinions sur les questions soumises par la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois. Il est intéressant de noter que ces participants provenaient de différents secteurs d'activités : production, transformation, distribution, enseignement, recherche et développement, santé, environnement et plusieurs intervenants de notre région dont vous trouverez la liste en annexe.

Le territoire

L'agglomération de Longueuil occupe une position géographique stratégique à proximité du centre-ville de Montréal (moins de 10 km) et au carrefour de nombreux axes routiers, maritimes, ferroviaires et aériens qui donnent accès, dans un rayon de 1 000 kilomètres, à une population de 130 millions d'habitants.

Le territoire couvre une superficie de 283,7 km² et comptait, en 2005, une population de 388,198 habitants, répartis entre les villes de Longueuil (232 004 habitants), Brossard (71 232 habitants), Boucherville (38 517 habitants), Saint-Bruno-de-Montarville (24 568 habitants) et Saint-Lambert (21 877 habitants). La densité de la population est de 1 377 habitants par km².

Même si près du tiers du territoire de l'agglomération de Longueuil est désigné à vocation agricole, la quasi-totalité (99.9 %) de la population vit en milieu urbain.

L'agglomération de Longueuil fait partie de la région administrative de la Montérégie et de la région métropolitaine de Montréal. La population de l'agglomération de Longueuil en 2005 représentait 28 % de la population de la Montérégie (1 271 731 habitants), et 11 % de la population de la CMM.

La production agricole

La zone périurbaine agricole couvre 9 168 hectares soit près du tiers de la superficie totale de l'agglomération. En 2006, on y dénombrait 41 exploitations agricoles exploitées en propriété ou en location.

Bien que ces terres comptent parmi les plus fertiles de la région de Montréal, une grande partie de cette zone, soit près de 1000 hectares, est cependant nettement sous-exploitée. L'on constate également une sous-capitalisation du secteur, car avec une zone agricole comptant 2000 hectares de moins, le capital agricole total de Laval est de 111 M\$ comparativement à 69 M\$ pour l'agglomération de Longueuil.

Il existe des possibilités intéressantes de mise en valeur des terres agricoles périurbaines, compte tenu de leur potentiel de rendement et de la proximité du marché de Montréal qui représente un atout stratégique important. Parmi les avenues qui représentent un intérêt, on note les productions maraîchères biologiques, les productions horticoles et la culture en serre.

Plusieurs facteurs freinent cependant l'exploitation de ce potentiel : la propriété spéculative de plusieurs terres par des promoteurs immobiliers, le morcellement foncier et le problème de la relève agricole.

La transformation et distribution des aliments et boissons

Selon les données fournies par Emploi-Québec Montérégie, en 2006 on retrouvait sur le territoire de l'agglomération de Longueuil, un total de 1 116 établissements dans le secteur bioalimentaire, réparti de la façon suivante :

- production	41
- transformation	64
- distribution	1011
Commerce en gros	77
Commerce de détail	264
Entreposage	3
Restauration	667

De ces 1 116 entreprises, 721 (65 %) emploient moins de 10 personnes, 361 (32 %) emploient de 10 à 99 personnes, alors que 34 entreprises, représentant 3 % du total des établissements, emploient de 200 à 499 personnes.

Au niveau de la transformation, les entreprises sont présentes dans plusieurs secteurs de l'alimentation : boulangeries, pâtisserie et biscuiterie (Aliments Dare, Boulangerie Première Moisson, Boulangeries Weston, Bridor, Pillsbury-General Mills), produits laitiers (Agropur, aliments Ultima, Danone Canada), boissons (Diageo) de même que les viandes et volailles (Exceldor, Groupe Olymel).

Plusieurs centres de distribution et d'entreposage alimentaire sont également présents sur le territoire (Provigo, Sobey's, Colabor, Distal, Congébec, Distributions alimentaires le Marquis).

Consultation sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois

Le 19 mars 2007

Le présent rapport de consultation ne constitue pas une position officielle de la CRÉ de Longueuil, ni du CDBAL, à l'égard du document de consultation gouvernementale. Par conséquent, vous trouverez, dans les pages qui suivent, une synthèse objective des propos recueillis en lien avec certaines questions posées dans le document de consultation.

Que signifient ces tendances pour l'avenir des fermes québécoises, petites, moyennes et grandes?

Quelles stratégies devrions-nous retenir pour en gérer les conséquences?

Selon les participants, l'avenir des fermes québécoises doit être analysé en lien avec le modèle de développement qui prédomine en agriculture depuis les années 1970. Avec l'appui des gouvernements, ce modèle a favorisé les fermes de grande taille, la concentration de la propriété agricole, la spécialisation des fermes, souvent dans une seule culture, et un recours grandissant à la mécanisation et à des technologies de pointe.

Ce modèle serait en fait tributaire du modèle plus global de développement économique qui impose une production industrielle et uniforme de manière à répondre aux exigences de la consommation de masse.

Les petites exploitations familiales sont celles qui ont le plus souffert de ce modèle en raison de leur faible niveau de rentabilité qui ne permet pas à leurs exploitants de subvenir aux besoins de leur famille. Les propriétaires de ces petites fermes ont souvent dû vendre leurs propriétés à de grands propriétaires, ce qui a encouragé la logique de concentration de la propriété agricole.

En somme, les participants sont d'accord pour dire que les conditions qui prévalent actuellement en agriculture favorisent en général les exploitations de grandes dimensions lesquelles sont en meilleures positions pour composer avec ce contexte.

La prédominance du modèle industriel en agriculture encourage certaines tendances lourdes sur lesquelles les participants ont discuté et qui selon eux sont inquiétantes à plus ou moins long terme pour l'avenir de l'agriculture québécoise, tant aux niveaux économique que social (taux de suicide alarmant) et environnemental (coupes de boisés, pollution des cours d'eau, etc.).

1. Prix des terres agricoles

Les terres agricoles font l'objet de toutes sortes de pressions qui ont pour effet d'engendrer une hausse de leur valeur. Dans un contexte périurbain comme celui de l'agglomération de Longueuil, ces pressions prennent entre autres la forme de la

demande en terrains pour le développement résidentiel, commercial et industriel. Un participant fait également remarquer qu'à ce niveau l'agglomération de Longueuil constitue un cas particulier à cause de l'étroite cohabitation entre le territoire urbanisé et le territoire agricole.

Le principal problème de la hausse de la valeur des terres agricoles est que ce phénomène ne facilite pas l'accès à la propriété agricole.

Dans le cadre du projet pilote « Continuum ville-campagne » de l'agglomération de Longueuil, il est question de définir une politique foncière agricole pour le territoire agricole périurbain sous valorisé. Cette politique devra favoriser l'attraction d'entreprises agricoles de taille humaine, pratiquant une agriculture de proximité et écologiquement viable.

2. Endettement des agriculteurs

Les responsabilités financières des fermiers sont de plus en plus importantes étant donné les investissements qu'ils doivent faire en équipements et en immobilisation afin d'être concurrentiels et répondre aux demandes de l'industrie de la transformation et aux nouvelles exigences environnementales. Les actifs nécessaires à la production agricole sont donc disproportionnés par rapport à la rentabilité tirée des biens produits.

Cette logique renforce le phénomène de grossissement des fermes dans la mesure où les fermes doivent d'autant plus avoir du rendement sur les cultures pour rentabiliser ces investissements.

Il est souligné que le problème de l'endettement des agriculteurs provient aussi d'une certaine inflation artificielle de leurs besoins causée par un niveau d'emprunt devenu exagérément élevé et basé sur des actifs agricoles familiaux et dont ils ont hérités. Selon ce participant, il faut que les agriculteurs contrôlent d'abord eux-mêmes leurs ambitions.

3. La relève agricole

La problématique de l'absence de relève agricole a suscité beaucoup de discussions parmi les participants. L'un d'entre eux estime qu'à peine un enfant d'agriculteur sur vingt (1/20) décide de reprendre la ferme familiale. Le faible taux de relève agricole est d'autant plus problématique puisqu'il renforce certaines tendances associées au modèle industriel en agriculture, notamment la concentration de la propriété agricole dans la mesure où les fermes familiales sont souvent vendues à des propriétaires en dehors des familles.

Les participants notent que les conditions de production dans le contexte du modèle dominant en agriculture ne favorisent pas la relève agricole. Ils donnent comme exemple les quotas de production dont l'acquisition est très dispendieuse pour les nouveaux agriculteurs. L'inflation de la valeur des exploitations agricoles (actifs, équipements, immeubles) ne facilite pas non plus l'accès et le transfert de la propriété agricole.

Selon les participants, la problématique de la relève agricole est non seulement liée aux conditions de production, mais aussi aux conditions de travail de la profession d'agriculteur pour lesquelles les jeunes d'aujourd'hui ont de moins en moins d'intérêt.

Les enfants d'agriculteurs préfèrent souvent des professions qui leur permettront de bénéficier d'une meilleure qualité de vie, en raison d'un meilleur revenu, d'une charge de travail moins grande, d'horaires de travail moins longs et la possibilité de prendre des vacances.

Selon un autre participant, la problématique du faible taux de relève en agriculture doit aussi être envisagée en fonction de la dévalorisation dont a été l'objet ces dernières années la profession d'agriculteur. Ce phénomène s'explique par les difficultés éprouvées par le monde agricole au plan économique, mais aussi en raison de certaines pratiques qui ne correspondent plus aux exigences environnementales du public qui sont de plus en plus élevées. L'attention médiatique accordée aux impacts environnementaux de la production porcine est un bon exemple de ce phénomène et a contribué à dévaloriser l'ensemble de la profession.

4. La détresse des agriculteurs

Les conditions de travail de la profession d'agriculteur ont des effets importants sur l'état de santé physique et mentale de ceux qui en vivent. On note des niveaux plus élevés de détresse psychologique chez les agriculteurs qu'au sein de la population en général.

5. Les questions environnementales

Les participants reconnaissent d'abord que le développement du modèle dominant s'est souvent fait au détriment de l'environnement (pollution des cours d'eau, coupe de boisés agricoles, utilisation de pesticides, etc.). Certaines pratiques reliées à des productions spécifiques ont eu des impacts importants sur les milieux naturels et ont fait l'objet d'une attention particulière de la part des gouvernements, des médias, de certains groupes de pression et du public en général.

Bien que les participants reconnaissent la nécessité d'adopter des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement, ils notent que depuis quelques années les exigences et les attentes en matière de protection de l'environnement sont de plus en plus élevées à l'égard des producteurs agricoles. Ces exigences s'ajoutent aux exigences de rentabilité et de productivité et contrairement aux buts recherchés, elles favorisent les grandes exploitations qui sont souvent les seules ayant les moyens d'investir le temps et l'argent nécessaires pour s'y conformer.

Pistes de solutions proposées

Au niveau des stratégies à privilégier pour permettre à l'agriculture et l'agroalimentaire québécois de relever les défis auxquels ils sont confrontés, les discussions ont porté sur la place qui devait être accordée à des pratiques alternatives par rapport au modèle industriel en agriculture ainsi que sur les conditions nécessaires à mettre en place pour que ces pratiques puissent se développer.

Pour un participant, l'enjeu est simple : comment pouvons-nous assurer une rentabilité et une qualité de vie à chacun des exploitants, peu importe sa taille, oeuvrant au sein des secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire? Pour une autre personne consultée, malgré toutes les consultations effectuées depuis des décennies sur l'avenir de l'agriculture et l'évidence des problèmes affligeant ce secteur, ce dernier n'a jamais réellement constitué une priorité pour l'État. Un autre participant rappelle en revanche

que pour être efficaces, les stratégies de relance de l'agriculture doivent interpeller non seulement l'État, mais aussi l'ensemble des maillons de la chaîne de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, incluant les consommateurs.

En ce qui concerne plus précisément les pratiques alternatives, plusieurs participants recommandent de faciliter le développement d'une agriculture de proximité, diversifiée, écologique et composée d'entreprises de plus petite échelle, dont la production est basée sur des techniques de production plus respectueuses de l'environnement et qui oeuvrent au sein de créneaux de production distinctifs qui ne les placent pas en situation de compétition directe avec les producteurs étrangers plus performants.

Un participant rappelle que dans un contexte d'agriculture périurbaine comme celui de l'agglomération de Longueuil, le modèle dominant est peu pertinent dans la mesure où les activités agricoles doivent cohabiter de façon harmonieuse avec des usages urbains du territoire. Il est essentiel que le développement de l'agriculture sur un territoire comme celui de l'agglomération de Longueuil se fasse en respect du schéma d'aménagement et de développement du territoire et par conséquent que l'agrotourisme et l'agriculture biologique constituent des approches qui influencent fortement ce développement.

Les participants ont proposé certaines mesures pour faciliter le développement de pratiques agricoles alternatives au modèle dominant :

- Mettre sur pied des programmes de financement adaptés aux besoins de ce type d'exploitation, ce qui n'existe pas en ce moment ;
- Soutenir directement ou par déduction fiscale les producteurs régionaux pour les aider à assumer les coûts reliés à la mise en marché et le marketing de leurs produits afin d'en encourager la découverte par les consommateurs ;
- Développer une connaissance plus raffinée des tendances caractérisant la demande des consommateurs en produits alimentaires afin d'être en mesure de lui offrir des produits qui les satisferont ;
- Sensibiliser les consommateurs à l'effet que, leur choix de consommer des produits alimentaires biologiques et locaux, malgré que leurs prix soient plus élevés, est déterminant pour l'avenir de l'agriculture et l'agroalimentaire québécois et de la santé publique à long terme ;
- Soutenir financièrement les initiatives s'adressant à la problématique de la relève agricole ;
- Renforcer le lien de confiance entre les consommateurs et le milieu agricole par la communication et la concertation. Ce lien de confiance s'est beaucoup effrité depuis quelques années en raison d'un manque d'information éclairée.

Les politiques agricoles devraient-elles faire plus de place aux objectifs de bonne nutrition et de santé publique?

Quel est le rôle des consommateurs, des transformateurs, des distributeurs et de l'État dans l'adoption de saines habitudes alimentaires?

Tout en reconnaissant que l'assainissement des pratiques au sein des entreprises des secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire, ainsi que l'accès à une nourriture abondante pour une grande partie de la population, constituent des facteurs expliquant l'allongement de l'espérance de vie humaine au 20^e siècle, les participants constatent au sein de la population, l'adoption d'habitudes alimentaires mauvaises pour la santé.

Le manque d'information et d'éducation en matière de nutrition est identifié comme une des causes principales de l'adoption de tels comportements. Les choix et le rythme de vie des consommateurs les poussent également à choisir des aliments déjà préparés pour gagner du temps, mais qui sont souvent faibles en éléments nutritifs et néfastes pour leur santé.

Surveiller et coordonner

Le MAPAQ doit agir comme surveillant des pratiques des entreprises oeuvrant dans les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire afin d'assurer la crédibilité de toutes les composantes de la chaîne, du producteur jusqu'au consommateur. Les participants accordent également au MAPAQ un rôle en matière de promotion de saines habitudes alimentaires. En fait, le MAPAQ joue déjà ce rôle, mais les participants croient que ses services en ce domaine ne sont pas assez développés tout en étant méconnus du public, ce qui accentue la crise de confiance des consommateurs envers les produits alimentaires, les producteurs et les transformateurs.

Informé et éduquer

Si la responsabilité de l'État en matière d'information et d'éducation sur la santé et la nutrition est admise, les participants considèrent aussi que les consommateurs doivent aussi prendre en main leur propre santé. Le travail de sensibilisation doit donc commencer auprès des enfants, dès l'école primaire, afin d'influencer les comportements alimentaires qu'ils adopteront dans le futur. Les enfants constituent également une excellente façon de rejoindre les parents. Cette approche a donné des résultats probants dans d'autres domaines, notamment au niveau de la promotion du recyclage.

Les institutions et les écoles d'hôtellerie constituent des alliés importants en matière de nutrition et de promotion de saines habitudes alimentaires. Les chefs cuisiniers et les restaurateurs représentent des promoteurs privilégiés d'une alimentation saine et diversifiée ainsi que de la consommation de produits locaux et frais.

Certains participants reconnaissent toutefois l'abondance d'information concernant les bienfaits d'une saine alimentation qui circule déjà par le biais des différents médias. Cependant, les messages pourraient être véhiculés plus efficacement s'ils étaient mieux ciblés, par exemple en transmettant l'information sur un aliment à la fois, sur ses

caractéristiques nutritives et les façons de l'apprêter de manière à favoriser sa consommation.

Certains organismes utilisent les jardins collectifs pour éduquer des groupes moins favorisés au plan économique. La participation à la production des aliments contribue à modifier graduellement les habitudes alimentaires de certaines personnes qui autrement ne choisiraient pas nécessairement une nourriture saine et de qualité.

Ainsi, pour un participant, l'information et l'éducation sur la nutrition doivent s'inscrire au sein d'une stratégie plus globale qui vise la création d'environnements propices à l'adoption de saines habitudes alimentaires. Les caractéristiques physiques et socio-économiques de certains milieux de vie ne favorisent pas l'accès à la population d'une alimentation saine et diversifiée. L'État doit lui-même donner l'exemple en s'assurant que les établissements dont il a la responsabilité constituent des environnements propices à l'adoption de saines habitudes de vie (hôpitaux, cafétérias d'établissements, etc.).

L'achat de produits locaux a été proposé comme habitude à promouvoir pour modifier les comportements alimentaires et rétablir le lien de confiance entre les consommateurs et les entreprises agricoles et de l'agroalimentaire. L'achat de produits locaux permet aux consommateurs d'avoir un meilleur contrôle sur la provenance, la composition et la fraîcheur des aliments qu'ils achètent.

Un participant suggère de réserver le marché des institutions et des établissements publics aux producteurs du Québec. Cette initiative favoriserait pour le public l'accès à des aliments d'ici tout en constituant pour les producteurs québécois une base de clientèle leur permettant de consolider leur entreprise.

Des initiatives de type festives ont aussi été proposées pour promouvoir l'adoption de saines habitudes alimentaires. La « Journée des saveurs », qui vise à faire découvrir les productions bioalimentaires et locales, a été donnée comme exemple. Il faudrait toutefois élargir la portée de ce type d'événement aux publics scolaires.

Les changements de comportements influencés par l'adoption de la législation antitabac ont aussi été donnés comme exemple pour envisager l'approche législative afin d'intervenir sur les habitudes alimentaires.

Existe-t-il une problématique des coûts des matières premières agricoles? Si oui quelles en sont les caractéristiques et les conséquences?

Comment faciliter aux transformateurs spécialisés l'accès aux réseaux de distribution?

Au niveau du coût de leurs matières premières, les producteurs québécois ont de la difficulté à être compétitifs par rapport aux producteurs étrangers dont le rendement des cultures est beaucoup plus élevé et qui bénéficient de coûts de production beaucoup plus faibles (salaire de la main d'œuvre plus bas, etc.).

Pour un participant, il est difficile d'envisager une réduction de la marge de profits des producteurs québécois, qui est déjà très faible, pour inciter les transformateurs à s'approvisionner auprès d'eux. Il revient plutôt à ces derniers d'accepter de faire moins de profits en choisissant des matières premières produites localement.

Les consommateurs ont un pouvoir sur les transformateurs en portant une attention particulière sur la provenance des ingrédients composant les produits alimentaires qu'ils achètent. Ce pouvoir est cependant réel dans la mesure où l'information adéquate qui leur permet de connaître la provenance des produits alimentaires est disponible. Les normes gouvernementales en matière d'étiquetage des produits devraient être revues afin que l'information sur la provenance des aliments soit claire et n'engendre pas de confusion chez le consommateur.

Les participants voient d'un bon oeil les initiatives visant à promouvoir auprès du public l'achat de produits locaux, car elles stimulent la demande pour de tels produits et elles aident les entreprises agricoles et les transformateurs spécialisés à pénétrer les grands réseaux de distribution en alimentation.

Par contre, les conditions imposées aux entreprises agricoles et aux transformateurs spécialisés par les grandes chaînes d'alimentation afin que leurs produits pénètrent leur réseau de distribution sont actuellement difficiles. Par exemple, certaines grandes chaînes d'alimentation restreignent à leurs franchisés la place qu'ils peuvent accorder aux produits locaux. Ces produits entrent parfois en compétition avec les produits de marque maison. En plus, les petites exploitations agricoles et les petites entreprises de transformation ne sont pas toujours en mesure de satisfaire les exigences des grands épiciers en terme de volume.

En raison de ces conditions d'accès aux grands réseaux de distribution, un participant propose la création partout à travers le Québec d'un réseau de marchés parallèles réservés aux produits du Québec.

Quels sont les créneaux de marchés les plus porteurs?

Quelles sont les conditions à favoriser pour mieux saisir les occasions d'affaires?

Selon les personnes consultées, la question des créneaux de marchés les plus porteurs implique que les producteurs soient mieux informés sur les tendances caractérisant la demande locale, nationale et internationale en produits agricoles et alimentaires, et ce, autant celle en provenance des consommateurs que des entreprises de transformation.

Au niveau des consommateurs, les participants donnent comme exemple l'émergence depuis quelques années d'une demande pour des produits santé et à valeur ajoutée, laquelle est liée aux goûts culinaires de la population de plus en plus raffinés. Il faudrait développer l'offre pour de tels produits en fonction d'une approche par filière qui intègre les différentes composantes de la production, de la transformation et de la distribution.

Un participant recommande d'analyser plus finement les importations en matière première des entreprises de transformation établies au Québec, afin de cibler quelles matières premières pourraient être fournies par des producteurs du Québec à des coûts compétitifs.

Selon un autre participant cependant, au niveau des produits alimentaires les plus demandés, il n'y aurait presque plus de créneaux qui ne soient pas déjà occupés par des producteurs québécois. L'enjeu résiderait plutôt dans la qualité et la valeur ajoutée des produits québécois par rapport aux produits étrangers.

Les habitudes alimentaires des personnes immigrantes offrent selon un autre participant la possibilité de développer de nouveaux créneaux de marchés. Actuellement, les produits alimentaires culturels sont importés en grande majorité. Certains de ces aliments pourraient être produits ici.

Dans certains créneaux de marchés, un participant constate que les producteurs se perçoivent plutôt comme compétiteurs au lieu de travailler ensemble afin de développer la demande pour leurs produits et bénéficier des avantages liés à un regroupement de l'offre. Une telle stratégie permettrait par exemple aux producteurs québécois d'un même créneau de surmonter collectivement et plus facilement les embûches liées aux exportations des produits alimentaires vers des marchés relativement près, mais encore peu pénétrés, comme ceux du nord-est des États-Unis. Le modèle coopératif pourrait être appliqué dans plusieurs créneaux de production, notamment pour les produits biologiques.

Quels moyens ou mesures pourrions-nous prendre pour que les entreprises québécoises de toutes tailles, petites, moyennes et grandes, les fournisseurs des produits-créneaux ou du terroir puissent se tailler une meilleure place dans le système actuel de la distribution alimentaire?

Le développement des marchés étrangers est considéré comme une condition incontournable pour assurer la viabilité des fournisseurs québécois de produits-créneaux ou du terroir. Le marché du Québec est trop petit pour assurer une rentabilité à l'ensemble des fournisseurs. Par contre, il est quand même possible d'augmenter la demande émanant du marché québécois pour les produits-créneaux ou du terroir. Par exemple, tout un travail reste encore à faire pour faciliter l'accès des producteurs québécois au réseau spécifique que constituent les restaurateurs.

Au chapitre des exportations, un participant considère que le marché des cadeaux offre des débouchés très intéressants pour les produits des petites fermes et des petites entreprises de transformation.

Un participant présente un projet en cours sur le territoire de l'agglomération de Longueuil. Le projet pilote « Continuum ville-campagne » réalisé avec le Comité consultatif agricole (CCA) de l'agglomération de Longueuil, et financé par le Fonds de développement de la métropole de Montréal du ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR), vise à « redévelopper » les terres agricoles en friche en vue de favoriser une agriculture de proximité, écologique tournée vers la ville. Diverses actions sont proposées pour y arriver (politique foncière agricole, etc.).

Quel est le rôle de l'étiquetage?

Jusqu'ou devons-nous aller?

Les personnes consultées reconnaissent que l'augmentation des exigences en matière d'étiquetage des produits alimentaires fait partie des moyens à envisager pour répondre aux préoccupations grandissantes des consommateurs à l'égard des liens entre leur santé, la qualité de leur environnement et ce qu'ils mangent.

L'étiquetage constitue un outil privilégié de sensibilisation et d'éducation pour rejoindre directement les consommateurs afin de leur fournir de l'information juste et véridique sur le contenu nutritionnel des aliments et certains renseignements relatifs à la santé. Il est fait mention que l'étiquetage des OGM devrait être obligatoire pour que les citoyens puissent effectuer un choix éclairé sur leur nourriture et leur santé.

Une participante souligne même que les entreprises agroalimentaires ont tout intérêt à fournir sur leurs produits une information claire et concise dans la mesure où cela peut permettre de fidéliser les consommateurs à leurs produits.

Les discussions concernant l'étiquetage des produits alimentaires ont aussi porté sur certains principes devant encadrer l'élaboration de nouvelles normes en matière d'étiquetage.

Selon les participants on ne doit pas avoir recours à l'étiquetage sans avoir cerné toutes les conséquences d'une information plus abondante sur les étiquettes des produits d'alimentation.

Un participant souligne que les consommateurs ont droit à un maximum d'information, allant des informations nutritionnelles, celles relatives à la santé, jusqu'à l'origine exacte des aliments. Pour répondre à cette exigence sans engendrer une masse trop importante d'information sur les étiquettes, ce même participant propose que l'information complète relative à la composition des produits alimentaires soit disponible par le biais de bases de données accessibles au public sur Internet et que les informations spécifiques à chaque produit soient retrouvables par l'entremise d'un code placé sur l'étiquette.

Un participant souligne que concernant les produits biologiques, il est nécessaire qu'il y ait une meilleure surveillance de l'information appliquée sur les étiquettes concernant la certification biologique.

Un participant mentionne que même si l'étiquetage des produits relève de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, le MAPAQ a néanmoins un rôle à jouer en ce domaine notamment en matière de surveillance de l'application des normes en vigueur, mais aussi en constituant un lieu d'accès à une information transparente et regroupée sur les produits alimentaires.

Dans le même ordre d'idée, un participant propose la création et la diffusion d'un lexique portant sur les termes utilisés sur les étiquettes des produits alimentaires. Ce lexique pourrait informer le public non seulement sur la signification des termes employés dans

les informations nutritionnelles, mais aussi au sujet des termes employés concernant les méthodes de production et les risques d'allergies.

Il ne faut pas oublier que les étiquettes utilisées actuellement sont parfois difficiles à interpréter et entraînent parfois de la confusion chez les consommateurs, en particulier en ce qui concerne l'information relative aux allergies. Un participant questionne même la pertinence de recourir à un étiquetage plus élaboré dans la mesure où la proportion des consommateurs qui s'intéressent aux informations qu'on y trouve est en réalité minime et que les consommateurs sont d'abord et avant tout préoccupés par le prix des aliments qu'ils achètent.

Il ne faut pas non plus sous-estimer l'impact économique sur les transformateurs, en particulier ceux de petite taille, de l'adoption de normes plus exigeantes en matière d'étiquetage. À titre d'exemple, un participant cite les frais onéreux exigés auprès des entreprises par l'Agence canadienne d'inspection des aliments pour procéder à l'analyse de leurs produits alimentaires. En ce sens, advenant l'adoption de normes plus sévères, il y a lieu de prévoir des mesures de soutien financier pour aider les entreprises à se conformer.

Certains participants mentionnent qu'il faut être conscient que l'adoption de normes plus sévères en matière d'étiquetage demandera également plus de surveillance pour l'application de ces normes. Un participant donne comme exemple les informations relatives à la présence des gras trans dans les produits alimentaires, pour lesquelles il est difficile de déterminer si elles sont pertinentes ou si elles sont fournies pour des raisons de marketing.

Un participant recommande même la prudence par rapport à l'augmentation des exigences sur l'étiquetage en général, laquelle ouvre la voie à de nouvelles stratégies marketing de la part des grandes entreprises. Il y aurait lieu de réglementer les aspects marketing liés à l'étiquetage.

Quelles sont les stratégies à mettre de l'avant pour assurer aux entreprises agricoles et agroalimentaires le personnel qualifié dont elles ont besoin?

La problématique du manque de main-d'œuvre est un enjeu central pour l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois.

Les agriculteurs éprouvent de la difficulté à combler leurs besoins en manœuvres, mais aussi en main-d'œuvre spécialisée (mécanicien, opérateurs, etc.). Selon un participant, c'est en raison de la difficulté à recruter du personnel de manœuvres que les fermiers ont dû dans le passé investir pour mécaniser leur exploitation, ce qui a eu pour effet de les inciter à augmenter leur production, et par le fait même la taille de leurs fermes, tout en créant des nouveaux besoins en matière de personnel spécialisé sur les fermes.

À cet égard, l'agriculture fait face aux mêmes défis que d'autres secteurs d'activités qui font également face à des pénuries de main-d'œuvre spécialisée, y compris les entreprises des secteurs de la transformation et de la distribution en agroalimentaire. Au niveau de certains métiers spécialisés, le secteur agricole est directement en compétition avec d'autres secteurs d'activités économiques en ce qui concerne la main-d'œuvre disponible.

Pour plusieurs participants, la problématique de recrutement de main-d'œuvre pour la ferme est intimement liée aux perceptions de la population envers les activités agricoles, lesquelles ont beaucoup évoluées au cours des trente dernières années.

La prédominance du modèle industriel en agriculture, a contribué à écarter plusieurs aspects positifs qui traditionnellement étaient associés à la profession d'agriculteur, notamment le contact avec la nature et le contrôle de l'agriculteur sur ses conditions de travail. Il faut de nouveau associer ce type de références aux métiers de la ferme.

Le travail sur la ferme et dans certaines entreprises de transformation est réputé pour s'exercer dans des conditions difficiles (conditions climatiques extrêmes, longues heures de travail, peu de vacances, accidents de travail fréquents, etc.). En ce qui concerne les emplois agricoles, la marge de profit de plus en plus mince des propriétaires de fermes ne leur permet pas d'offrir à leurs employés une rémunération compétitive par rapport à d'autres secteurs d'activités.

Les perceptions du public à l'égard des activités agricoles ont aussi beaucoup souffert en raison de certaines pratiques qui ne correspondent pas aux attentes grandissantes de la population par rapport au respect de l'environnement.

Au niveau de la main-d'œuvre agricole, il existe des services de placement dont les coûts sont raisonnables, mais aux dires d'un participant la qualité de ces services laisse à désirer.

Les participants s'entendent pour dire qu'une bonne partie de la solution aux problématiques de main-d'œuvre en agriculture et en agroalimentaire réside dans l'offre de meilleurs salaires et des conditions de travail plus avantageuses. Un participant suggère de baisser le niveau d'imposition des travailleurs des secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire de façon à ce que les entreprises de ces secteurs n'aient pas à diminuer leur marge de profits pour offrir à leurs employés de meilleurs salaires.

Pistes de solutions proposées

Néanmoins, les participants reconnaissent aussi qu'il est impératif de mettre en œuvre des mesures qui ciblent les facteurs influençant les problématiques de recrutement :

- Valoriser les diverses professions qui composent les secteurs de l'agriculture et l'agroalimentaire pour y attirer de nouveaux candidats ;
- Établir entre les entreprises des secteurs de la production, de la transformation et de la distribution, des réseaux favorisant le partage de la main-d'œuvre de manière à pouvoir offrir des emplois à temps plein tout au long de l'année ;
- Favoriser une meilleure synergie entre les besoins en main-d'œuvre des entreprises et l'offre de formation. Par exemple, dans le passé, l'offre de certaines formations a malheureusement été abandonnée parce qu'elles conduisaient à des emplois saisonniers ;
- Soutenir l'offre de formations alternatives basées sur l'alternance entre les études et le travail et adaptées aux réalités de clientèles spécifiques.

Les investissements consentis en recherche, veille technologique, production de nouveaux savoirs sont-ils suffisants et bien ciblés?

La recherche en agriculture et en agroalimentaire fait l'objet depuis plusieurs années selon les participants d'investissements non négligeables de la part du secteur privé et des paliers de gouvernement.

Certains secteurs d'activités plus particuliers en agriculture et en agroalimentaire sont néanmoins moins bien servis par les investissements en recherche. Un participant donne comme exemple la recherche et le développement en agriculture biologique où le Québec accuse un retard important par rapport aux pays de la communauté européenne.

Les personnes consultées mentionnent aussi qu'il ne suffit pas de financer la recherche et la production de nouveaux savoirs pour susciter l'innovation au sein des secteurs de l'agriculture et l'agroalimentaire : il faut aussi assurer la diffusion des connaissances et le transfert technologique auprès des entreprises de façon à ce qu'elles adoptent de nouvelles pratiques. Pour les participants, les activités de diffusion et de transfert des connaissances et des technologies constituent les maillons faibles de la stratégie québécoise en recherche et développement en agriculture.

Au Québec, le financement public consenti à la recherche et au développement en agriculture et en agroalimentaire est partagé entre les gouvernements provincial et fédéral. C'est ce dernier qui assume la plus grande partie des investissements publics en recherche et développement. Selon certains participants, certains programmes fédéraux destinés à la recherche et au développement restent encore méconnus. Le MAPAQ pourrait prévoir des ressources humaines dédiées à informer et conseiller les entreprises au sujet de ces programmes. Un participant mentionne cependant que les normes pancanadiennes qui encadrent les programmes fédéraux les rendent parfois difficilement applicables compte tenu des réalités propres à l'agriculture et l'agroalimentaire québécois.

Enfin, l'innovation au sein des secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire soulève aussi la question de la capacité financière des entreprises d'investir, d'adopter de nouvelles technologies. Il est essentiel de mettre en place des mesures de soutien financier de sorte que l'adoption de ces technologies ne soit pas réservée aux grandes entreprises.

Comment les responsabilités des secteurs agricole, industriel et municipal face à la protection de l'environnement peuvent-elles s'exercer plus efficacement?

La protection de l'environnement

Plusieurs citoyens déplorent le manque de surveillance et de ressources en place afin de faire respecter les lois et normes environnementales pour l'agriculture. Selon toute évidence, les producteurs ont un problème d'image en lien avec l'environnement et sont souvent dépeints comme les grands responsables de la pollution des cours d'eau.

Si les pratiques de certains souffrent en effet d'un manque de rigueur en regard des normes établies, ce n'est pas le cas de la majorité des agriculteurs. La plupart s'efforcent de respecter les lois environnementales, bien qu'elles puissent constituer des obstacles et des coûts supplémentaires parfois difficiles à assumer.

Une approche qui privilégierait la contrainte et coercition au détriment de l'accompagnement risquerait d'être inefficace. L'appui à des initiatives comme les clubs-conseils en agroenvironnement contribuerait davantage à modifier les comportements de façon durable et à faire une transition vers des pratiques plus respectueuses.

Les problèmes de diversité et la monoculture sont également pointés du doigt. La concentration des producteurs, dont il a déjà été question en début de rapport est mise en cause. Le désir des agriculteurs pour introduire une certaine diversité dans leur production est bien présent, mais est contré par l'absence de mesures de protection pour les nouvelles cultures, comme les plantations d'arbres à noix qui suscitent apparemment la curiosité de certains producteurs.

Au niveau de la qualité des sols, il est fait mention que ce qui préoccupe beaucoup le CCA de l'agglomération de Longueuil est le manque de préoccupation face à la principale ressource requise pour pratiquer l'agriculture à savoir : des sols en bonne santé. L'agglomération de Longueuil connaît des problèmes de remblayage « sauvage » de sols potentiellement contaminés ou impropres à l'agriculture.

L'agglomération de Longueuil a adopté, par principe de précaution, un règlement de contrôle intérimaire (RCI) sur le remblayage en zone agricole. Cette mesure a dû être prise, notamment à cause des problèmes éprouvés par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) et la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) à contrôler le remblayage en zone agricole. La superficie de sols remblayés en zone agricole risque vraisemblablement de s'accroître avec les nouvelles réglementations du MDDEP sur la gestion des sols contaminés. De plus, le manque de soutien de la part de la CPTAQ pourrait, dans le pire des cas, conduire la ville de Longueuil à gérer éventuellement des passifs environnementaux en zone agricole. Un soutien est requis de la part du gouvernement dans ce dossier qui constitue aussi une question de santé publique, puisque certains de ces sols pourraient se révéler contaminés ou impropres à l'agriculture.

Se doter d'une vision viable pour le territoire agricole périurbain : le projet pilote « Continuum ville-campagne »

Près de trente ans après l'application de la Loi sur la protection du territoire agricole (LPTA) qui visait à endiguer l'étalement urbain et la disparition des terres arables,

l'agglomération de Longueuil a mis en place un projet de revitalisation intégrée et durable de son territoire agricole périurbain.

Le territoire agricole périurbain de l'agglomération de Longueuil représente près d'un tiers de son territoire, soit 9 168 hectares. Bien que largement sous-utilisé, celui-ci a fait l'objet d'une planification territoriale intégrée capable de susciter des réflexions intéressantes en matière de gouvernance du secteur agricole dans les ceintures vertes métropolitaines.

Le projet « Continuum ville-campagne », décrit plus tôt dans le présent rapport, définit une trousse d'outils pour la gestion durable des territoires agricoles périurbains. Coordiné par le CCA de l'agglomération de Longueuil et plusieurs partenaires (MAMR, MAPAQ, UPA, MDDEP, FAPAQ, CPTAQ, Équiterre, arrondissements de la ville de Longueuil, etc.), ce projet présente une vision de développement durable, accompagnée d'une réglementation particulière et un tableau de bord de gestion pour la phase III de déploiement stratégique prévue entre 2007 et 2010.

Le projet « Continuum ville-campagne » est par contre confronté à un paradoxe, puisque l'agglomération de Longueuil se voit interdire de remettre en culture ses terres en friche en raison de l'article 50.3 du Règlement sur les exploitations agricoles (REA). La réflexion sur la cohérence des politiques publiques, tant au niveau du REA que du remblayage, devra être discutée via ce projet territorial qui propose des avenues intéressantes pour « redévelopper » un territoire agricole de façon viable. L'absence de soutien à l'agriculture périurbaine est aussi soulevée¹ malgré les enjeux territoriaux significatifs qui la justifient (frein à l'étalement urbain, création d'une agriculture de proximité, préservation de 1 500 hectares de boisés agricoles, etc.).

La planification du projet pilote « Continuum ville-campagne » permet d'évaluer de façon transversale les politiques gouvernementales par silos et de révéler certaines incohérences flagrantes. Ce projet propose des avenues qui pourraient servir à définir les bases d'une nouvelle gouvernance territoriale des politiques publiques.

CONCLUSION

Le CDBAL et la CRÉ de Longueuil tiennent à remercier la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois pour cette opportunité qui leur est offerte de présenter le rapport de la consultation qu'ils ont tenue conjointement le 19 mars 2007 sur leur territoire d'intervention.

Le CDBAL et la CRÉ de Longueuil désirent également exprimer leur reconnaissance à l'égard des 22 personnes ayant accepté de donner de leur temps et qui font que ce rapport reflète les aspirations du monde agricole et de l'agroalimentaire de l'agglomération de Longueuil.

Gaétan Bachand

Ferme Bachand
Administrateur du CDBAL
Membre du CCA

Maryse Leblanc

Institut et de recherche et de
développement en agroenvironnement inc.

Josée Boisclair

Entomologiste
Institut et de recherche et de
développement en agroenvironnement inc.

Caroline Marier

Agente de planification et de
programmation sociosanitaire
Agence de la santé et des services
sociaux de la Montérégie

Lynn Bourassa

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et
de l'Alimentation
Administrateur du CDBAL

Richard Marois

Président
Conseil régional de l'environnement de la
Montérégie

Richard Bourdeau

Transformation alimentaire Québec
Administrateur du CDBAL

Marlène Mercier

Agente de planification
Santé environnementale
Agence de la santé et des services
sociaux de la Montérégie

Clément Boyer

Ferme de la Grande Allée
CÉGEP Saint-Jean-sur-Richelieu
Membre du CCA

Alain Merlin

Président, Première Moisson
Président du CDBAL

Lisette Corbeil

Développement économique Longueuil
CDBAL

Yvon Pesant

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et
de l'Alimentation

Michel Cyr

Poivre des Îles

Mélina Plancheneault

Direction de la Planification et
des équipements supralocaux
Ville de Longueuil
Secrétaire du CCA

Jacques Deperriaux
La Seigneurie du Vieux-Longueuil
Administrateur du CDBAL

Marie-Claude Desaulniers
Coordonnatrice par intérim
Forum jeunesse Longueuil

Stéphane Desjardins
Conseiller municipal
Ville de Longueuil
Président du CCA
Administrateur du CDBAL

Jannick Lachapelle
Ministère des Affaires municipales et des
Régions

Monique Reeves
Conseillère municipale
Ville de Boucherville
Membre du CCA

Denis Rigot
Enseignant
Centre de formation professionnelle
Jacques-Rousseau
Administrateur du CDBAL

Denis Rousseau
Directeur
Jardin collectif
La Croisée de Longueuil

Patrick Van Velzen
Ferme Van Velzen et fils
Administrateur du CDBAL